

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRES. BAGNERES-DE-LUCHON  
25 ALL D'ETIGNY  
31110 BAGNERES DE LUCHON

0375-027396-0068-00



**Vos références**

Numéro fiscal (C) : 03 71 192 897 453  
Référence de l'avis : 21 31 4199981 56  
Contrat de prélèvement : M3 31 0096590 84  
Référence unique de mandat :  
FR46ZZZ005002M331009659084  
Numéro de propriétaire : 244 F00012 K  
Débiteur(s) légal(aux) :  
PROPRIETAIRE 4321 MCHJLC  
M FABRICH QUIJAL HELIOS

M FABRICH HELIOS  
5189 F CHE DES PRES DE L'EGLISE  
31110 JUZET DE LUCHON

Numéro de rôle : 221  
Date d'établissement : 07/09/2021  
Date de mise en recouvrement : 31/08/2021  
Identifiant service : 31047

**Vos contacts**

Par messagerie sécurisée  
dans votre espace particulier ou professionnel sur  
[impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Par téléphone  
- pour toutes questions sur le prélèvement à  
l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :  
au 0 809 401 401 \*  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h  
- pour toute autre question, votre centre des  
finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place  
auprès de votre centre des finances publiques  
(horaires sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique « Contact »)

- \* pour le paiement de votre impôt :  
TRES. BAGNERES-DE-LUCHON  
25 ALL D'ETIGNY  
31110 BAGNERES DE LUCHON  
Tél : 05 61 79 02 90
- \* pour le montant de votre impôt :  
CDIF MURET-IMPLANTATION ST GAUDE  
SECT. 1ER SECTEUR  
PLACE DU PILAT  
BP 10042  
31801 ST GAUDENS CEDEX  
Tél : 05 61 94 85 43

\* (service gratuit + coût de l'appel)

**Somme qu'il vous reste à payer**

**236,00 €**

Montant de vos taxes foncières 1 148,00 €  
Acomptes mensuels déjà versés - 912,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue  
à la date limite de paiement fixée au 15/10/2021 :

15 septembre 2021 114,00 €  
15 octobre 2021 122,00 €

Compte bancaire : FR06 2004 1010 160X XXXX XXX3 789  
Identifiant de la banque : PSSTFRPPTOU  
Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Avis d'échéances 2022**

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels  
seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier	2022	114,00 €	15 juin	2022	114,00 €
15 février	2022	114,00 €	15 juillet	2022	114,00 €
15 mars	2022	114,00 €	16 août	2022	114,00 €
15 avril	2022	114,00 €	15 septembre	2022	114,00 €
16 mai	2022	114,00 €	17 octobre	2022	114,00 €

Retrouvez désormais vos biens immobiliers bâtis et leur descriptif dans votre espace sécurisé sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)